

COMMUNE DE EU

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2019

1) Le cadre général du compte administratif

L'article L. 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune de EU. Elle est disponible sur le site internet de la commune.

Le compte administratif 2019 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2019. Il est en concordance avec le Compte de Gestion établi par le Trésorier.

Le compte administratif 2019 a été approuvé le 5 février 2020 par le Conseil Municipal. Il peut être consulté sur simple demande à la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

2) Eléments de contexte, priorités du budget 2019 et résultats du compte administratif 2019

A) La mairie de EU dispose :

- D'un budget général,
- De 3 budgets annexes : camping, Théâtre et musée.

Le budget primitif 2019 de la commune de EU a été voté le 9 avril 2019 par le conseil municipal.

B) Le budget primitif 2019 de la commune avait pour priorités :

- Une maîtrise des dépenses de fonctionnement avec :
 - Le maintien des plans d'économie et la réduction des dépenses.
 - Le maintien de la masse salariale.
 - Le soutien aux associations
- Des recettes de fonctionnement marquées par :
 - Une baisse des concours de l'Etat
 - Le maintien des taux de fiscalité communale
- Un programme d'investissement d'un très bon niveau compte tenu du contexte économique permettant le lancement de nouveaux projets :
- l'investissement «phare» concernera pour la Collégiale la restauration des couvertures et des charpentes
- Les investissements de matériels techniques,
- Les investissements de matériels scolaires,
- Les investissements de matériels Mairie,
- L'acquisition de conteneurs enterrés,

- Les aménagements des quartiers pour le cadre de vie, la reprise des trottoirs en très mauvais état.
- L'achat du bâtiment GOUET, rue de la Trinité, préempté lors du dernier mandat - La fin des travaux de rénovation de l'auberge de jeunesse par l'aménagement du 1^{er} étage
- La poursuite du PAMA pour l'organisation des circulations douces dans notre ville
- La reprise des investissements concernant l'éclairage public et la diminution des consommations
- L'éclairage des passages piétons pour la sécurité des citoyens et des personnes à mobilité réduite
- La vidéo-protection : mise en place de 2 nouvelles caméras (l'aire de camping-cars et le cimetière)
- La refonte complète du site internet de la ville
- Les travaux en régie dont les principaux sont :
 - Réfection du parvis de l'entrée de l'école Broceliande,
 - Réfection (peinture) des sanitaires au Camping,
 - Réfection du clin et des fenêtres du Théâtre,
 - Réfection de divers trottoirs (ex : rue Déménitroux...)
- Une maîtrise de l'endettement

C) Les résultats du compte administratif 2019

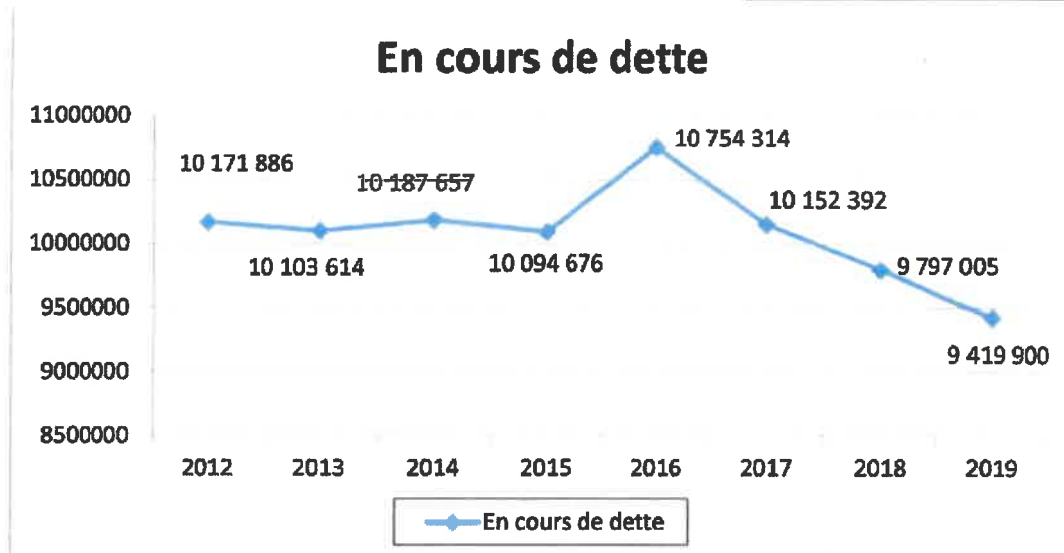
A la clôture de l'exercice 2019, le compte administratif fait apparaître les résultats suivants :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Excédent de fonctionnement	352 855,00	1 030 815,06	1 103 251,68	1 040 199,70	1 092 328,91	1 158 851,62	1 162 624,32
Déficit d'investissement	1 887 958,55	470 445,29	470 001,35	611 835,73	907 534,15	937 590,76	468 379,27

Le résultat de fonctionnement augmente de 229% depuis 2013. Les objectifs pour une gestion efficiente ont été renforcés, les efforts pour une meilleure maîtrise de nos dépenses ont été maintenus malgré des contraintes sur le plan national :

- Charges à caractère général : -21% depuis 2013
- Charges de personnel : -5% depuis 2013

L'endettement de la ville est en baisse et est au 31/12/2019 inférieur à 10 000 000€ (9 419 900€).



Toutes les priorités du budget primitif 2019 ont été réalisées. C'était l'enjeu et il a été tenu.

3) Budget principal

Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

3.1 Résultat global

A la clôture de l'exercice 2019, le compte administratif fait apparaître un résultat global de 1 162 624,32€ se décomposant comme suit :

VILLE

	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	12 259 222,10	10 328 743,17	1 930 478,93
INVESTISSEMENT	2 737 497,43	3 205 876,70	- 468 379,27
RESTES A REALISER	865 297,13	- 1 164 772,47	- 299 475,34
RESULTAT 2019			1 162 624,32

3.2 Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 12 259 222.10€

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, loyers...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat et aux produits exceptionnels.

Les recettes de fonctionnement pour 2019, se répartissent de la façon suivante :

Recettes de fonctionnement par chapitre	CA 2017	CA 2018	CA 2019
O13 Atténuation de charges	394 878,47	309 429,29	263 148,18
70 Produits des services	429 985,51	396 730,13	391 296,13
73 Impôts et taxes	7 968 424,60	7 745 072,95	7 914 198,93
74 Dotations, subventions	2 062 010,06	2 041 435,14	1 948 728,26
75 Autres produits de gestion courante	142 254,50	140 042,52	167 189,22
76 Produits financiers	6,41	6,35	6,55
77 Produits exceptionnels	236 328,80	40 093,91	155 247,25
Total recettes réelles	11 233 888,35	10 672 810,29	10 839 814,52
O42 Opérations d'ordre entre sections	329 710,01	247 216,87	260 555,96
Total des recettes réelles+ordres	11 563 598,36	10 920 027,16	11 100 370,48
Excédent reporté N-1	1 040 199,70	1 092 328,91	1 158 851,62
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	12 603 798,06	12 012 356,07	12 259 222,10

Chapitre O13 – il comprend notamment les remboursements de rémunérations de nos agents suite aux arrêts maladie et les remboursements par l'Etat de nos contrats aidés.

Chapitre 70 – Il concerne les produits des services du domaine et ventes diverses. Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les paiements effectués par les familles pour la cantine scolaire (154 652.21€), la garderie municipale (16 924.01€), la participation de la CCVS au financement de la structure d'accueil de la garderie les Lutins et des frais de l'office de tourisme (61 557.73€), le remboursement de la mise à disposition de 1 de nos agents au CCAS (33 541.69€), et d'autres recettes comme les concessions dans les cimetières (8 944.00€), entrées fouilles du Bois l'Abbé (13 646.74€), entrées de nos animations (18 448.96€)...

Chapitre 73 – Il concerne de nombreuses recettes, mais la plus importante reste celle de la fiscalité locale. En 2019, les taux des impôts locaux n'ont pas augmenté :

- Taux taxe d'habitation : 23.66%
- Taux taxe sur le foncier Bâti : 31.30%
- Taux taxe sur le foncier non Bâti : 53.50%

D'autres postes importants : L'attribution de compensation reversée par la COM de COM des villes sœurs (1 620 145€) suite au transfert de la fiscalité, le fonds national de garantie individuelle des ressources communales (919 089€), la taxe sur la consommation finale d'électricité (110 484.08€), la taxe additionnelle sur les droits de mutation (214 481.65€), les droits de place marché (38 550.20€), les droits d'occupation du domaine public (26 080.60€), les emplacements publicitaires (30 556.65€)...

Chapitre 74 – Il concerne essentiellement les dotations de l'Etat.

Chapitre 75 – Il concerne les autres produits de gestion courante mais l'essentiel des recettes de ce chapitre est constitué par l'encaissement des locations (logements communaux : 133 617.95€ et salles communales : 28 946.98€)...

Chapitre 76 – Se trouvent les intérêts des parts sociales détenues par la Commune au Crédit Agricole de Haute-Normandie et à la Caisse d'Epargne : 6.55€

Chapitre 77 – Il comprend principalement des remboursements de sinistres.

3.3 Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 10 328 743.17€. Elles sont constituées par les salaires du personnel Municipal, l'entretien des bâtiments communaux, les achats de matière premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Elles se répartissent de la façon suivante :

Dépenses de fonctionnement par chapitre	CA 2017	CA 2018	CA 2019
O11 - Charges à caractère général	2 347 754,18	2 365 001,33	2 291 662,50
O12 - Charges de personnel	5 702 604,62	5 600 389,23	5 666 706,85
O14 - Atténuation de produits	101 249,00	109 256,00	115 513,00
65 - Autres charges de gestion courante	1 791 672,53	1 427 774,30	1 558 848,59
66 - Charges financières	133 792,00	151 020,45	158 610,52
67 - Charges exceptionnelles	3 763,67	11 083,62	4 447,45
68 - Dotations aux provisions	3 000,00	-	-
Total dépenses réelles	10 083 836,00	9 664 524,93	9 795 788,91
O42 Opérations d'ordre entre sections	523 550,11	294 184,42	532 954,26
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	10 607 386,11	9 958 709,35	10 328 743,17

Chapitre O11 – Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, éclairage public, téléphone, chauffage, carburant, fournitures administratives et scolaires, frais d'affranchissements, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, de la voirie, l'alimentation pour la cantine scolaire, les impôts et taxes versés par la commune, les primes d'assurances, les contrats de maintenance...

Chapitre O12 – Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel. Ce chapitre a enregistré une légère augmentation de 1.16 %. Les salaires représentent 58% des charges de fonctionnement réelles de la commune (effectifs p 14).

Chapitre 65 – Ce chapitre retrace les dépenses afférentes :

- Au versement des indemnités, frais de mission et cotisations des élus pour : 71 105.17€
- A la subvention versée au CCAS : 336 000€
- Aux subventions versées aux associations : 362 603.50€
- A la subvention versée pour l'équilibre du budget annexe :
 - Musée : 450 129€
 - Théâtre : 205 388€
 - Camping : 4 720€

Chapitre 66 – Ce chapitre comprend le remboursement des intérêts de la dette.

Chapitre 67 – Ce chapitre regroupe principalement les titres annulés sur l'exercice antérieur.

Chapitre O42 – Il s'agit des dotations aux amortissements et aux charges financières.

Chapitre O14 – Il s'agit du fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales.

3.4 Les recettes d'investissement

Les recettes de la section d'investissement se sont élevées à 2 737 497.43€. Elles se répartissent de la façon suivante :

Recettes d'investissement par chapitre	CA 2017	CA 2018	CA 2019
13 - Subventions d'investissement	87 105,85	622 263,78	330 292,91
16 - Emprunts	629 940,00	650 000,00	700 000,00
10 - FCTVA, Taxe d'aménagement, excédent capitalisé	691 275,78	1 336 748,81	1 166 200,26
165 - Dépôts et cautionnements reçus	2 400,00	5 000,00	3 050,00
27 - Autres immobilisations financières	7 500,00	5 000,00	5 000,00
O40 - Opérations d'ordre entre sections	523 550,11	294 184,42	532 954,26
O41 - Opérations patrimoniales	1 871 168,12	-	-
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 812 939,86	2 913 197,01	2 737 497,43

Chapitre 13 – Ce chapitre retrace les subventions reçues comme suit :

- 62 643.45€ pour le mur du Jardin Français
- 675.00€ pour les travaux d'aménagement du cimetière
- 17 406.75€ pour l'aire de camping-cars
- 46 418.75€ pour le city-stade et le gymnase
- 104 183.33 pour les travaux de la Collégiale
- 71 136.51 pour les travaux de voirie (rue J. Anquetil, rue Sémichon...)
- 9 855.27€ pour le PAMA
- 6 031.18€ pour les bâtiments communaux (école Mélusine)...

Chapitre 16 - Ce chapitre correspond à un emprunt contracté pour un montant global de 700 000€ répartis comme suit :

- 90 000€ pour des réparations sur les bâtiments communaux
- 110 000€ pour l'éclairage public
- 300 000€ pour les travaux de la Collégiale
- 200 000€ pour les travaux en régie

Chapitre 10 – Il est constitué du remboursement du FCTVA à hauteur de 251 313.91€, de la taxe d'aménagement 20 091.25€ et de l'excédent de fonctionnement capitalisé de 894 795.10€. L'excédent de fonctionnement capitalisé permet de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement de l'année N-1.

Chapitre 27 – Il est constitué du remboursement d'un prêt à une association de 5 000€.

Chapitre O40 – Ce chapitre comprend :

- l'indemnité de réaménagement d'emprunts auprès du Crédit Agricole et de la Caisse d'Epargne pour 75 672.93€
- Les dotations aux amortissements pour 237 650.87€
- La valeur nette comptable de la vente de deux pavillons pour 219 630.46€

3.5 Les dépenses d'investissement

Les dépenses de la section d'investissement se sont élevées à 3 205 876.70€.
 Elles se répartissent de la façon suivante :

Dépenses d'investissement par chapitre	CA 2017	CA 2018	CA 2019
001 - Solde d'exécution reporté	604 549,00	907 534,15	937 590,76
O40 - Opérations d'ordre entre sections	329 710,01	247 216,87	260 555,96
O41 - Opérations patrimoniales	1 871 168,12	-	-
10 - Dotations, fonds divers et réserves		1 986,00	1 641,78
16 - Emprunts et dettes assimilées	962 284,77	1 010 843,67	1 077 597,58
20 - Immobilisations incorporelles	2 219,40	59 439,60	9 658,00
204 - Subventions d'équipement	25 880,50	42 773,00	40 958,06
21 - Immobilisations corporelles	127 736,62	393 674,63	282 083,26
23 - Immobilisations en cours	479 367,40	1 144 524,19	595 791,30
27 - Immobilisations financières	2 500,00	-	-
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	4 405 415,82	3 807 992,11	3 205 876,70

Chapitre O40 - Ce chapitre comprend les travaux en régie pour 185 925.50€ et la plus-value sur la cession des deux pavillons Bd Faidherbe (74 630.46€).

Chapitre 16 - Il correspond au remboursement de l'annuité de la dette

Chapitre 20 – Il est constitué de :

- Refonte site internet ville d'EU 4 308,00
- Logiciel COMEDDEC Etat-Civil 660,00
- Logiciel gestion financière SIMCO 4 690,00

Chapitre 204 – Il est constitué de :

- Conteneurs enterrés 31 960,00
- Travaux assainissement MJC 7 600,00
- Travaux fisac enseigne+éclairage l'Escale Festive 1 398,06

Chapitre 21 - Il est constitué des points ci-dessous :

- Frais notaire acquisition terrain AY102 entre les dix chemins 809,68
- Acquisition terrain+hangar avenue de la Gare 92 164,80
- Frais de notaire Acquisition terrain+hangar avenue de la Gare 2 013,34
- Panneaux Voirie 1 165,48
- 8 panneaux villes fleuries 862,66
- Panneaux p/ PAMA+pistes cyclables 9 877,15
- Extincteurs 4 025,76

- Plateau de coupe p/tondeuse Kubota	3 885,60
- Pièces p/balayeuse	2 874,17
- Matériel de voirie (barrières+bornes+support cycles)	5 848,44
- Panneau d'informations p/aire de camping-cars	328,80
- Potelets+panneaux silhouettes p/PAMA	1 970,14
- Installation vidéo cimetièr	1 368,07
- Interventions s/diverses caméras	11 226,20
- 2 Véhicule utilitaire+1 galerie pour les services techniques	28 578,20
- Moteur d'occasion p/véhicule ST	1 962,04
- Portière p/véhicule IVECO jardins	1 783,58
- Achat mini-bus à l'OMS	2 000,00
- Moteur p/véhicule police municipale	1 169,06
- PC+ petit matériel p/divers services	17 612,97
- PC p/salle de formation	3 718,43
- Classe numérique Broceliande	19 445,85
- Port radio Chapelle du Collège	3 468,00
- 6 PC p/Ecoles Mélusine et Primevère	3 981,49
- Mobilier p/école Broceliande	11 787,59
- 2 fauteuils p/service financier	826,58
- Abeilles	480,00
- Matériel pour les services techniques	2 144,47
- Complement p/échafaudage	6 378,00
- 5 pupitres QR code	2 184,00
- Matériel pour les services administratifs (téléphone, aspirateur, destructeur papier...)	5 159,56
- Matériel pour les services fêtes (drapeaux, guirlande,bâches chapiteau+podium...)	9 032,32
- Matériel p/la police (3 vélos électriques, aspirateur+four micro-onde	5 710,06
- Matériel pour les écoles (4 TV+DVD , écran+vidéoprojecteur)	3 071,06
- Matériel pour le service jardin (tronconneuse,fendeuse de buches, éléveuse...)	6 970,00
- Matériel p/cantines lave-vaisselle+escabeau)	2 841,96
- Matériel pour le sport (compresseur,souffleur,corbeilles+poubelles	3 133,05
- Aspirateur /Collégiale	224,40

Chapitre 23 - Il est constitué des points ci-dessous :

- Bornes escamotables p/la perspective	17 703,54
- Fournitures électriques p/Jardin	193,48
- Drainage parc du château	2 305,88
- Parcours de santé PAMA	7 000,27
- ADAP	7 485,50
- Agrandissement salle serveur	1 212,00
- Projecteurs p/salle Audiard	1 468,13
- Grilles+portillon Hôtel Dieu	11 693,32
- Eclairage ancienne caserne	2 289,84
- Tx écoles (17 stores p/Broceliande+moteur p/volet Mélusine	1 363,86
- Ascenseurs Mairie	23 847,12
- Porte p/trésorerie s/sinistres	1 302,70
- Tx bât.classés (10 stores p/violet le duc+remplacement piles détection incendie)	14 898,01
- Dépose épis de faitage	3 570,83

- Travaux Collégiale	255 629,41
- Rénovation sol Gymnase	63 886,32
- Divers	570,00
- CREM éclairage public	156 991,09
- Curage canal	21 240,00
- Reprise trottoirs Chaussée de Picardie	1 140,00

4) Les budgets annexes

4.1 Le budget annexe Théâtre

A la clôture de l'exercice 2019, le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 0.90€ et un excédent d'investissement de 6 027.92€ se décomposant comme suit :

THEATRE

	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	472 358,58	472 357,68	0,90
INVESTISSEMENT	53 480,44	47 452,52	6 027,92

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement 472 358.58€ dont :

- 50 867.14€ de droits d'entrées
- 182 086.10€ de subventions (Etat 70 150€ - Région 47 810€ - Département - 17 000€ - ODIA - ONDA 14 750.00€ - Coréalisation 14 846.10€ - 17 530.00€ Autres)
- 205 388.00€ prise en charge du déficit par le budget Ville

Dépenses de fonctionnement 472 357.68€ dont :

- 257 866.63€ de charges à caractère général (207 388.08€ pour les spectacles)
- 201 811.49€ de charges de personnel

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement 53 480.44€ dont :

- 41 893.46€ de résultat reporté 2018
- 11 586.98€ de dotations aux amortissements

Dépenses d'investissement 47 452.52€ dont :

- 29 988.37€ de travaux en régie pour la façade du Théâtre
- 1 714.11€ de mobilier
- 13 356.04€ de matériel technique
- 2 394.00€ de changement de fenêtres

4.2 Le budget annexe Musée

A la clôture de l'exercice 2019, le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 0.45€ et un déficit d'investissement de -65 287.13€ se décomposant comme suit :

MUSEE

	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	518 466,49	419 986,41	98 480,08
INVESTISSEMENT	77 107,42	142 394,55	- 65 287,13
RESTES A REALISER	5 237,50	- 38 430,00	- 33 192,50
RESULTAT 2019			0,45

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement 518 466.49€ dont :

- 1 232.27€ de remboursement des indemnités maladie
- 67 102.08€ de droits d'entrées
- 450 129.00€ prise en charge du déficit par le budget Ville

Dépenses de fonctionnement 419 986.41€ dont :

- 44 408.84€ de charges à caractère général
- 365 973.42€ de charges de personnel

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement 77 107.426€ dont :

- 6 758.84€ de dotations aux amortissements
- 48 413.58€ de dotations, fonds divers
- 21 935.00€ de subventions

Dépenses d'investissement 142 394.55€ dont :

- 47 024.19€ de déficit reporté de 2018
- 3 168.00€ de site internet
- 3 106.63€ pour l'achat d'un HERBIER DE MME LOUISE MARIE ADELAIDE D'ORLEANS
- 20 772.00€ pour l'achat de la table interactive
- 15 924.00€ de restauration du portrait Henriette Catherine Joyeuse et du grand tableau François Lorraine
- 23 851.61€ de mobilier pour la réorganisation des réserves
- 27 461.35€ de remboursement du capital de la dette

4.3 Le budget annexe Camping

A la clôture de l'exercice 2019, le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 0.11€ et un excédent d'investissement de 4 4457.01€ se décomposant comme suit :

CAMPING

	RECETTES	DEPENSES	RESULTAT
FONCTIONNEMENT	70 072,71	70 072,60	0,11
INVESTISSEMENT	5 597,76	1 140,75	4 457,01

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes de fonctionnement 70 072.71€ dont :

- 64 118.68€ de droits de place
- 4 720.00€ prise en charge du déficit par le budget Ville

Dépenses de fonctionnement 70 072.60€ dont :

- 32 500.19€ de charges à caractère général
- 36 272.93€ de charges de personnel

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes d'investissement 5 597.76€ dont :

- 4 353.25€ de résultat reporté 2018
- 1 244.51€ de dotations aux amortissements

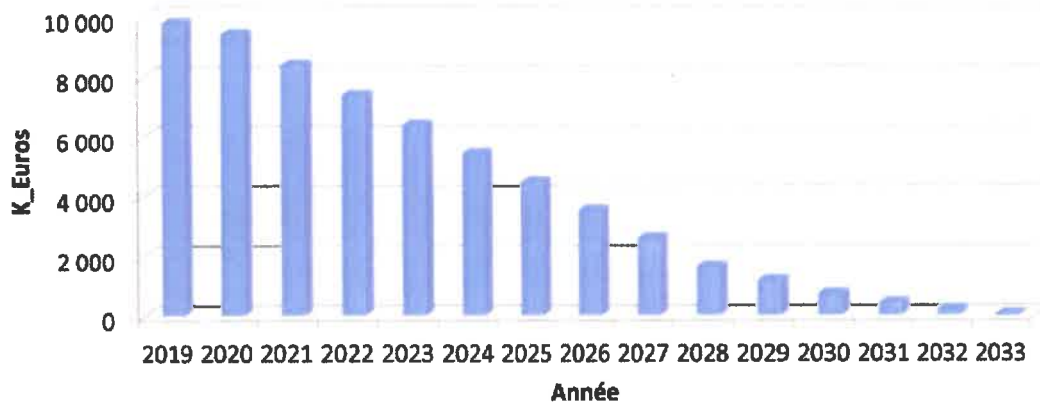
Dépenses d'investissement 1 140.75€ dont :

- 1 140.75€ de travaux pour les sanitaires

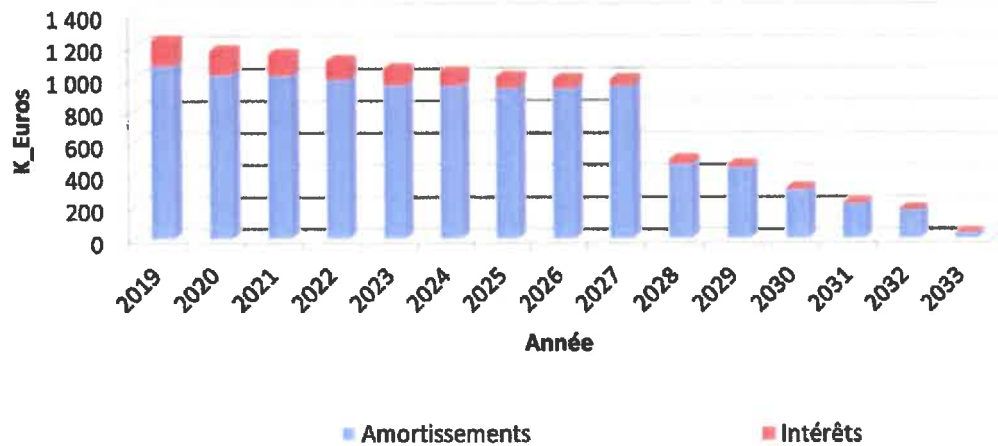
5) Endettement du budget Ville

Au 31 décembre 2018 le montant de l'encours de la dette restant dû était de 9 797 005.26€ : 1 336€ par habitant pour la commune et 830€ par habitant pour la moyenne de la strate , il est de 9 419 900.10€ au 31 décembre 2019 : 1 331€ par habitant pour la commune soit une baisse de 3.90% qui va dans le sens de l'objectif fixé à savoir, malgré un contexte difficile, réduire l'encours de la dette.

Extinction de la dette



Remboursement des annuités

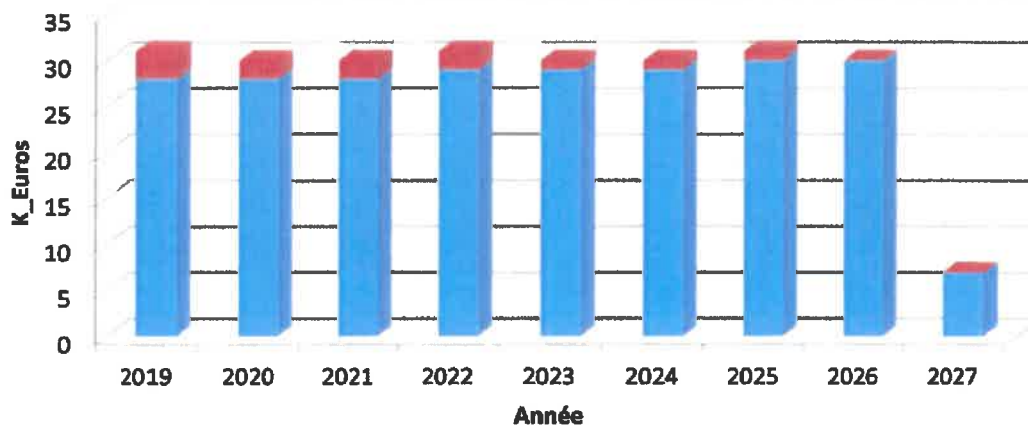


Endettement du budget annexe Musée

Au 31 décembre 2019, l'encours de la dette du budget annexe Musée est de 238 151.65€.

Année	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
C.R.D. Date départ	239	211	182	154	126	96	67	37	7

Remboursement des annuités



■ Amortissements

■ Intérêts

Année	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Amortissements	28	28	28	29	29	29	30	30	7
Intérêts	3	2	2	2	1	1	1		

6) Niveau des taux d'imposition

Les taux d'imposition votés par la commune n'ont pas subi d'augmentation depuis 2007, les taux de 2019 sont les suivants :

Taxes	
Taxe d'habitation	23.66%
Taxe foncière bâti	31.30%
Taxe foncière non bâti	53.50%

Le produit des impôts (taxe d'habitation et taxes foncières) perçue en 2019 s'élève à 4 777 973€

7) Principaux ratios

2018	Montant en € 2018	Montant en € par habitant			
		Communes	Département	Région	National
Excédent brut de fonctionnement	1 377 506,00	188,00	333,00	250,00	211,00
Total des produits de fonctionnement = A	10 501 341,87	1 432,00	1 709,00	1 362,00	1 171,00
Total des charges de fonctionnement = B	9 540 024,06	1 301,00	1 463,00	1 186,00	1 029,00
Résultat comptable = A-B	961 317,81	127,00	230,00	159,00	137,00
Produits de fonctionnement réels	10 501 341,87	1 432,00	1 667,00	1 320,00	1 131,00
Charges de fonctionnement réelles	9 245 839,64	1 261,00	1 350,00	1 089,00	939,00
CAF Brute	1 255 502,23	171,00	317,00	230,00	192,00
Remboursement du capital	1 005 386,53	137,00	132,00	101,00	84,00
CAF Nette	250 115,70	34,00	184,00	131,00	111,00

2019

	Montant en € 2019	Communes
Excédent brut de fonctionnement	1 237 755,00	174,92
Total des produits de fonctionnement = A	10 721 709,30	1 515,22
Total des charges de fonctionnement = B	9 950 081,99	1 406,17
Résultat comptable = A-B	771 627,31	109,05
Produits de fonctionnement réels	10 502 078,84	1 484,18
Charges de fonctionnement réelles	9 417 127,73	1 330,85
CAF Brute	1 084 951,11	153,33
Remboursement du capital	1 077 105,16	152,22
CAF Nette	7 845,95	1,11

La situation de la ville de EU reste très fragile.

8) Effectifs des Services Communaux

Les effectifs des services Communaux se répartissent comme suit :

Grades ou emplois au 31/12/2019	Catégorie	Effectifs budgétaires TC	Effectifs pourvus TC	Effectifs budgétaires TNC	Effectifs pourvus TNC
Directeur Général des Services	A	1	1		
FILIERE ADMINISTRATIVE		40	30	0	0
Attaché Principal	A	3	2		
Attaché	A	3	1		
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	3	3		
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	1	1		
Rédacteur	B	2	2		
Adjoint administratif principal de 1ère classe (échelle C3)	C	7	6		
Adjoint administratif principal de 2ème classe (échelle C2)	C	8	5		
Adjoint administratif (échelle C1)	C	12	9		
FILIERE TECHNIQUE		87	76	2	1
Ingénieur principal	A	0	0		
Technicien principal de 1ère classe	B	1	0		
Technicien principal de 2ème classe	B	1	1		
Technicien	B	1	1		
Agent de maîtrise principal	C	12	10		
Agent de maîtrise	C	3	2		
Adjoint technique principal de 1ère classe (échelle C3)	C	20	18		
Adjoint technique principal de 2ème classe (échelle C2)	C	26	25		
Adjoint technique (échelle C1)	C	23	19	1 (14h22)	1
				1 (17h30)	0
FILIERE SPORTIVE		1	0	0	0
Educateur des APS de deuxième classe	B	1	0		
FILIERE SOCIALE		9	5	0	0
Agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles (échelle C3)	C	5	5		
Agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles (échelle C2)	C	4	0		
FILIERE CULTURELLE		17	12	0	0
Conservateur du patrimoine en chef	A	1	0		
Conservateur du patrimoine 1ère classe	A	1	0		
Attaché de conservation du patrimoine	A	4	3		
Assistant de conservation du patrimoine	B	1	0		
Adjoint du patrimoine principal de 1ère classe (échelle C3)	C	3	3		
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe (échelle C2)	C	3	3		
Adjoint du patrimoine (échelle C1)	C	4	3		

FILIERE ANIMATION		1	1	0	0
Adjoint d'animation principal de 1ère classe (échelle C3)	C	1	1		
FILIERE SECURITE		8	4	0	0
Brigadier chef principal	C	3	1		
Gardien-brigadier (échelle C2)	C	5	3		
TOTAL GENERAL		163	128	2	1

TC : Temps complet

TNC : Temps non complet

AGENTS NON TITULAIRES	Catégorie	Secteur	Statut
1 attaché - Directeur du Théâtre	A	THEATRE	Contractuel
7 adjoints techniques / TC	C	SERVICE TECH.	Contractuel
2 adjoints administratifs / TC	C	THEATRE	Contractuel
2 adjoints techniques / TC	C	THEATRE	Contractuel
1 adjoint du patrimoine / TC	C	ARCHEO	Contractuel
2 adjoints techniques / TC	C	POPULATION	Contractuel
7 adjoints techniques / TC	C	ECOLES	Contractuel
1 adjoint technique / TNC	C	Collégiale	Contractuel
1 apprenti		ECOLES	Contractuel
EMPLOIS AIDES	Catégorie	Secteur	Statut
1 CUI / PEC (Contrat unique d'insertion)		Collégiale	Contractuel
2 CA (Contrat d'avenir)		SERVICE TECH.	Contractuel